

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## La Rochelle (17000)

### Premier tour

– le 11/03/2020 –

#### Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Le schéma directeur vélo de l'Agglo est établi jusqu'en 2030, malheureusement sa mise en œuvre est peu visible.*

*VLV demande que ce schéma soit appliqué et puisse évoluer en concertation.*

*VLV propose de prévoir un budget annuel de 25€/habitant pour l'ensemble de l'Agglo.*

*VLV demande que les acteurs (agents et élus) en lien avec le vélo soient sensibilisés et formés aux spécificités de ce mode de déplacement.*

#### Olivier Falorni (La Rochelle, le Renouveau 2020)

Nous poursuivrons le plan vélo qui sera revu chaque année afin de l'ajuster aux demandes de chaque commune de l'agglomération. Les crédits inscrits au budget 2020 seront intégralement consommés à la différence des exercices budgétaires précédents.

#### Jean Marc Soubeste (Ensemble osons l'écologie)

Les schémas Ville La Rochelle et CDA seront mis en œuvre avec une plus grande visibilité et en concertation avec les associations et les habitants. Nous consacrerons 33 euros par an et par habitant à ce plan vélo. ( VLR 2 millions + CDA 3,5 millions sur la base de 165000 habitants ). Sur la prochaine mandature, en lien avec la FUB et le club des villes et territoires cyclables, des formations seront suivies par élus et techniciens.

#### Jean François Fontaine (Tous Rochelais !)

Le schéma de l'agglomération a déjà été prévu jusqu'en 2030, sa mise en œuvre sera rendue plus visible par une communication plus adaptée. Le budget consacré : 25 euros par an et par habitant. Les agents de la Ville et de la CDA ainsi que les élus seront sensibilisés par des formations proposées par les associations locales compétentes.

#### Bruno Léal (La Rochelle On t'Aime)

Nous proposons la création d'un comité vélo composé d'acteurs concernés, tels que des membres d'associations vélo, des membres de la sécurité routière, de parents d'élèves, de responsables voiries.

Ce comité sera chargé d'établir une charte qualité et de définir les priorités du schéma directeur ainsi que le budget annuel nécessaire.

#### Martine Wittevert (LA ROCHELLE EN COMMUN)

Extraits de notre programme :

Mettre en place un véritable service public communal ou intercommunal du vélo

#### Action n°2

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

*VLV souhaite que ce responsable soit clairement identifié à l'intérieur des services de la ville et systématiquement consulté pour l'ensemble des projets de voirie.*

*VLV souhaite la mise en place à l'échelle de l'Agglo d'un comité vélo ayant un réel pouvoir décisionnaire.*

#### Olivier Falorni (La Rochelle, le Renouveau 2020)

Le responsable vélo sera un(e) élu(e) qui animera le comité vélo dont les pouvoirs codécisionnaires seront affirmés.

#### Jean Marc Soubeste (Ensemble osons l'écologie)

Dans la continuité de ce qui à l'échelle de la Ville, un chargé de mission vélo sera désigné et son rôle sera de co construire les projets d'aménagements avec les associations.

Concernant l'agglomération, il existe déjà un référent vélo et nous souhaitons que le fonctionnement du comité vélo soit plus participatif. À discuter avec les autres communes.

#### Jean François Fontaine (Tous Rochelais !)

Un ou une responsable sera identifié-e sur la ville et devra se mettre en lien avec les associations locales compétentes pour établir des projets d'aménagements.

Il existe déjà une référente vélo à l'agglomération, elle aura pour mission de mettre en lien les associations locales compétentes et les représentants des 28 communes.

#### Bruno Léal (La Rochelle On t'Aime)

Le comité vélo travaillera en collaboration et concertation avec un conseiller municipal délégué aux mobilités douces. Une réunion aura lieu au moins 1 fois par trimestre.

#### Martine Wittevert (LA ROCHELLE EN COMMUN)

Notre ambition est de créer «un lien actif» qui permettrait d'enrichir la démocratie représentative (incarnée par les élu.es et le travail du Conseil Municipal) avec la démocratie participative des citoyen.ne.s.

C'est pourquoi, nous proposons la mise en place d'un service municipal dédié à la démocratie locale pour offrir une aide opérationnelle pour l'expression démocratique de tou.te.s les habitant.e.s de La Rochelle pour favoriser l'éducation populaire ; stimuler les débats ; informer et former pour s'approprier les enjeux, impulser, révéler, et accompagner les initiatives des citoyen.ne.s et des associations.

Bien évidemment la question des politiques de la ville sur la place du vélo aura toute sa place dans ce dispositif

#### **Action n°3**

Créer un réseau express vélo : ni voiture, ni piéton, le vélo doit avoir sa place à lui sur les principaux itinéraires.

Une continuité des itinéraires cyclables doit être atteinte d'ici la fin du mandat.

*Une charte des aménagements cyclables permettant de bons aménagements, réellement cyclables, et une lisibilité accrue de ces derniers pour l'ensemble des usagers (cyclistes mais aussi piétons et surtout automobilistes et ce quelle que soit leur provenance) doit être mise en place par l'Agglo en partenariat avec VLV.*

#### **Olivier Falorni (La Rochelle, le Renouveau 2020)**

Nous développerons l'usage de la bicyclette en créant un réseau express vélo permettant de relier les pôles structurants de l'agglomération par des sites propres cyclables sécurisés.

#### **Jean Marc Soubeste (Ensemble osons l'écologie)**

Le principe des pistes sécurisées dédiées uniquement aux cyclistes (pistes cyclables) ou réseau express vélo doit être en effet le principe d'aménagement pour une grande partie de l'agglomération. Sur La Rochelle, Sautel, Joffre et Normandin seront les éléments prioritaires de ce réseau. La priorité reste d'éliminer les discontinuités avant 2026.

#### **Jean François Fountaine (Tous Rochelais !)**

Nous sommes indécis car nous répondons à la demande des rochelais de sécuriser les déplacements à bicyclette en créant un schéma directeur cohérent et structurant sur l'agglomération et sur la Ville, mais il n'est pas toujours possible de laisser uniquement la place aux cyclistes notamment dans l'hyper centre (voies beaucoup trop étroites). Cependant sur certains axes pénétrants tels que les boulevards, nous assurerons des continuités de pistes sécurisées. Il faut travailler maintenant à réduire voire éliminer les discontinuités existantes ce qui n'est pas toujours facile.

#### **Bruno Léal (La Rochelle On t'Aime)**

Notre réponse est ni oui ni non. La continuité du réseau est une priorité pour que celui-ci soit efficient.

Le réseau express ne doit pas être systématique. Il paraît indispensable pour les liaisons entre les villes, peut-être le développer principalement dans les zones à faible densité d'habitations, dans les zones d'emplois et d'activités. On peut instaurer des plages horaires toute l'année pour des bus permettant l'accès aux vélos pour les villes les plus éloignées et permettre ainsi à leur population d'utiliser le vélo pour les derniers kms pour se rendre à leur travail.

Certains habitants nous ont interpellé sur le fait que cela devient dangereux de sortir de leur domicile à cause de la vitesse excessive (à leur sens) des cyclistes passant devant chez eux.

Il faudrait différencier les pistes cyclables des autres zones par des couleurs de revêtement différentes, rouge par exemple. Les pistes mixtes vélo/piétons ne sont pas idéales ni pour les uns ni pour les autres et surtout avec des enfants en bas âge ou des poussettes...

A éviter également les pistes à contre sens, trop dangereuses pour les enfants. Lors de réunions publiques des parents nous disent renoncer à amener leurs enfants dans certains secteurs quand les pistes cyclables sont dans le sens inverse de la circulation.

Pourquoi ne pas partager les rues, un côté pour les vélos et l'autre côté : un trottoir pour les piétons.

#### **Martine Wittevert (LA ROCHELLE EN COMMUN)**

Extrait de notre programme :

Développer le réseau de pistes cyclables, imposer partout les doubles sens cyclables, construire des réseaux de voies cyclables à grande vitesse complètement séparées de la circulation automobile (« vélo routes ») pour faciliter les déplacements domicile-travail à vélo et réduire petit-à-petit la domination de la voiture comme mode de déplacement

#### **Action n°4**

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

*Concentrer la circulation automobile sur les grands axes en y adjoignant des pistes cyclables prioritaires.*

*Créer des zones à très faible circulation dans les rues résidentielles (sens unique, mise en cul de sac, limitation drastique de la vitesse, mise en oeuvre de Vélorue comme à Lille...) pour empêcher la circulation de transit à travers ces quartiers et devant les écoles.*

*Exploiter toutes les solutions alternatives à la voiture.*

*S'appuyer sur des solutions qui fonctionnent ailleurs (Copenhague, Amsterdam...).*

#### **Olivier Falorni (La Rochelle, le Renouveau 2020)**

Nous proposons une révision globale du plan de circulation en large concertation avec tous les partenaires permettant ainsi de hiérarchiser les flux de circulation. Cela aura pour conséquence de libérer certaines voies de la circulation automobile.

#### **Jean Marc Soubeste (Ensemble osons l'écologie)**

Notre objectif est toujours de limiter la place de la voiture en ville, cœur de ville et cœurs de quartier. Pour cela nous contraindrons la circulation de transit. Un diagnostic partagé avec des comptages sera le point de départ d'une évolution du plan de circulation. Des solutions comme les vélos rues seront mises en place dans les quartiers. Nous créerons des voies bus sur Sautel, Normandin et Joffre connectées à des parkings relais afin d'augmenter la part du transport collectif. Des zones 20 ( zone de rencontre ) seront déployées chaque fois que cela sera possible. Nous nous inspirons aussi souvent que possible des exemples qui fonctionnent en France ( Grenoble) comme à l'étranger. Nous favoriserons le développement et sécuriserons les continuités piétonnes en renforçant l'accessibilité des espaces publics.

#### **Jean François Fontaine (Tous Rochelais !)**

Nous voulons réduire la place de la voiture en ville et notamment ne plus laisser les voitures traverser la ville ou les quartiers. Nous avons créé et il reste à prévoir sur les Boulevards qui vont être réaménagés Sautel Normandin, Joffre... des voies de bus dédiées. La ville est passée en zone 30 sur tous les quartiers et certains tronçons sont en zone 20 notamment des zones de rencontre entre piétons, cyclistes, automobilistes dans l'hyper centre. Il reste à travailler plus spécifiquement les ronds-points à aménager comme celui en bas de Sautel pour favoriser la continuité piétonne. Nous sommes attentifs à ce qui se fait à Copenhague par exemple , ville qui a des similitudes avec notre propre configuration spatiale.

#### **Bruno Léal (La Rochelle On t'Aime)**

Il est clair que le plan de circulation est à repenser pour fluidifier le trafic afin d'éviter les engorgements générateurs de pollution plus importante mais en même temps il faut réorganiser les transports collectifs pour diminuer ce trafic automobile.

Néanmoins, adjoindre les vélos proche des gaz d'échappement des grands axes n'est pas forcément la bonne solution. Plutôt séparer les 2 flux sur ces axes, et favoriser si possible les rues à faible circulation.

#### **Martine Wittevert (LA ROCHELLE EN COMMUN)**

Les mesures proposées dans notre programme ont comme objectif de réduire la proportion de l'automobile dans les mobilités urbaines. La place de la voiture en ville peut être encore réduite et à terme le sort du parking Saint-Jean-d'Acre, qui est un anachronisme en termes d'urbanisme, pourra être repensé. Afin d'exploiter toutes les alternatives à la voiture, nous proposons également la gratuité, l'extension géographique et la révision de la séquentialité du réseau de bus, en concertation avec les populations concernées, notamment dans les communes périphériques de l'agglomération rochelaise. Nous proposons également de généraliser le principe de la piste cyclable en site propre (séparé de la circulation automobile) et non de la bande cyclable, d'assurer la continuité du réseau, d'étendre systématiquement ces principes à l'agglomération pour résorber les angles morts de la circulation cycliste, installer sur les bus de l'agglomération des systèmes permettant d'y accrocher son vélo pour permettre une multi-modalité douce.

#### **Action n°5**

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

*Un effort particulier pourra être proposé dans les quartiers prioritaires de la ville.*

#### **Olivier Falorni (La Rochelle, le Renouveau 2020)**

Notre projet prévoit d'installer des aires de stationnement que ce soit dans les quartiers ou en cœur de ville. Toutes ces aires devront être équipées d'un système de vidéo protection.

#### **Jean Marc Soubeste (Ensemble osons l'écologie)**

Ce sera une action prioritaire en lien avec les bailleurs sociaux en particulier par le programme alvéole. Après avoir identifié les besoins, nous déploierons sur l'espace public, des espaces sécurisés (comme les Vélo box) dans les quartiers d'habitat collectif, centre ville comme quartiers prioritaires. Les services concernés ( autres que la voirie) veilleront à la mise en œuvre des réglementations de stationnement vélo obligatoires dans les nouvelles constructions.

#### **Jean François Fontaine (Tous Rochelais !)**

Cette action demeure indispensable, c'est pourquoi nous veillons à ce que les nouvelles constructions proposent des espaces sécurisés comme il en existe déjà aux Minimes par exemple. Cette proposition sera faite également aux bailleurs sociaux dans le cadre du PRU de Villeneuve Les Salines. Des équipements de la sorte sont prévus par exemple à l'espace multi modal de la gare. Nous regardons également la faisabilité d'installer des vélos box là où le besoin est fort.

#### **Bruno Léal (La Rochelle On t'Aime)**

Créer des espaces sécurisés dans les secteurs résidentiels où ils s'avèrent nécessaire ainsi que dans les zones d'emplois et d'activités.

#### **Martine Wittevert (LA ROCHELLE EN COMMUN)**

Extrait de notre programme : Créer sur des sites stratégiques (les gares de l'agglomération, etc.) des parkings à vélo collectifs et sécurisés, à la manière néerlandaise.

#### Action n°6

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

*Un des freins à l'utilisation du vélo comme moyen de transport quotidien est de savoir où on pourra le stationner et dans quel état on va le retrouver... si on le retrouve.*

*Installer ces stationnements permet de lever ces obstacles au développement de l'utilisation du vélo.*

#### Olivier Falorni (La Rochelle, le Renouveau 2020)

Bien entendu. Nous n'allons pas généraliser le dispositif "Savoir rouler à vélo" et ne pas installer de locaux à vélos dans les écoles. Nous permettrons donc à chaque écolier rochelais de pouvoir venir à son école à vélo et de le garer dans un local sécurisé.

#### Jean Marc Soubeste (Ensemble osons l'écologie)

Nous augmenterons les stationnements vélos à proximité et dans les écoles mais aussi dans les équipements publics (Conservatoire, Archives, Cité municipale, Gabut,..)

#### Jean François Fountaine (Tous Rochelais !)

Certaines écoles ont déjà aménagé des espaces, des garages à vélos couverts pour accueillir les vélos des enfants par exemple à l'école BPalissy.

Il y a de nombreux arceaux près de certaines écoles comme Réaumur pour répondre aux besoins de sécurisation. Il reste à équiper certains abords d'équipements publics en centre ville mais aussi sur des lieux très fréquentés comme la Friche du Gabut.

#### Bruno Léal (La Rochelle On t'Aime)

Nous proposons des aires de stationnements sécurisées dans les parkings souterrains, aériens, vélo box...devant les lieux publics, comme par exemple la place de Verdun, la médiathèque, le cinéma, la plage, la piscine...que les vols ne soient plus un frein à la pratique du vélo.

Et bien sûr créer des espaces parking vélo dans les écoles où ils n'existent pas déjà.

#### Martine Wittevert (LA ROCHELLE EN COMMUN)

Extrait de notre programme : Créer sur des sites stratégiques (les gares de l'agglomération, etc.) des parkings à vélo collectifs et sécurisés, à la manière néerlandaise. Ce dispositif sera étudié pour ce qui concerne les établissements scolaires et les équipements publics

#### Action n°7

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

*Ces stationnements vélos permettent d'optimiser un espace que la réglementation impose de libérer avant 2026.*

#### Olivier Falorni (La Rochelle, le Renouveau 2020)

Nous interdirons progressivement le stationnement des véhicules motorisés à moins de 5 mètres des passages piétons. D'abord dans les zones les plus accidentogènes.

#### Jean Marc Soubeste (Ensemble osons l'écologie)

Nous poursuivrons la mise en œuvre de ce dispositif en sécurisant les passages piétons en y déployant des arceaux ou d'autres mobiliers urbains en fonction des situations. Cela supposera une campagne d'information sur ces nouveaux aménagements.

#### Jean François Fountaine (Tous Rochelais !)

Ce dispositif se réalise au fur et à mesure des travaux effectués sur les voies. Il restera à poursuivre la mise en œuvre afin de répondre à la réglementation. Ce travail se fait notamment lors des balades urbaines organisées dans chaque quartier.

#### Bruno Léal (La Rochelle On t'Aime)

Nous commencerons par supprimer en priorité dans les secteurs les plus fréquentés le stationnement situé à – de 5 m des passages piétons, pour élargir aux autres secteurs ensuite.

Nous profiterons des espaces ainsi libérés pour créer des stationnements vélo en aval des passages piétons pour ne pas gêner la visibilité dans le sens de la circulation, et en amont quand cela n'a pas d'incidence sur la sécurité des passages protégés.

#### Martine Wittevert (LA ROCHELLE EN COMMUN)

La sécurisation des espaces dédiés à la circulation douce (vélos, piétons) constitue un point important de notre programme. Nous sommes tout à fait disposés à concevoir ces aménagements en concertation avec les différents acteurs concernés

#### Action n°8

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

*Que proposez-vous pour inciter les entreprises à choisir ce nouveau mode de transport des marchandises ?*

#### Olivier Falorni (La Rochelle, le Renouveau 2020)

Nous élaborerons un schéma de logistique durable avec des véhicules utilitaires propres facilitant la desserte du centre-ville et la gestion du dernier kilomètre. Les vélos cargos pourront utiliser les places de stationnement pour livraison.

#### Jean Marc Soubeste (Ensemble osons l'écologie)

En concertation avec les commerçants et les transporteurs, une évolution de la réglementation des livraisons va s'appliquer progressivement pour aboutir à l'interdiction des véhicules de livraison thermiques en 2025. Zone faibles émissions. En

parallèle, une aire logistique qui reste à définir, permettra à des flottes de vélos cargo et de véhicules électriques d'assurer la livraison du dernier KM.

#### **Jean François Fountaine (Tous Rochelais !)**

La livraison des marchandises en particulier le dernier kilomètre devra répondre à une évolution de la loi. Nous travaillerons avec les associations de commerçants, les transporteurs pour définir des aires logistiques pour faciliter l'usage du vélo cargo et certainement aussi de véhicules électriques car tout ne peut être transporté en vélo cargo.

#### **Bruno Léal (La Rochelle On t'Aime)**

Notre réponse est ni oui ni non. Mettre en place la logistique pour les livraisons avec des véhicules non thermiques dans la ville, et élaborer un plan d'action avec les associations de commerçants et les transporteurs pour organiser le transport en vélo cargo quand cela est possible.

#### **Martine Wittevert (LA ROCHELLE EN COMMUN)**

Cette proposition est tout à fait compatible avec nos engagements. Les aménagements à prévoir seront débattus avec l'ensemble des citoyens concernés.

#### **Action n°9**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

*Seriez-vous prêt à déployer ce programme dans toutes les écoles de la ville en vous appuyant sur les forces vives existantes (les associations, les bénévoles, les agents, les enseignants...)?*

*Quelles actions seriez-vous prêt à mettre en œuvre (vélo-école, cyclobus, traitement des abords des écoles, sorties à vélos, auto-réparation, bourses à vélo) pour étendre ce programme et tendre vers un véritable système vélo ?*

#### **Olivier Falorni (La Rochelle, le Renouveau 2020)**

Ce point est inscrit au projet municipal que nous proposons aux Rochelais. Il prévoit de généraliser à toutes les classes des écoles élémentaires l'action "Savoir rouler à vélo" afin d'enseigner aux écoliers la pratique du vélo de façon sécurisée et autonome dès le plus jeune âge et de leur faire connaître les bases du code de la route. C'est aussi préparer les futurs citoyens à se déplacer à vélo au quotidien et à inscrire ce réflexe comme habitude.

#### **Jean Marc Soubeste (Ensemble osons l'écologie)**

C'est une priorité pour la ville de La Rochelle. Nous mettrons en place une vélo école municipale comme celle de Lorient qui permettra aux 900 enfants sortant de l'école Primaire chaque année de bénéficier du dispositif « savoir rouler ». Le cyclobus sera accompagné dans le but de le développer et de le pérenniser. Les abords des écoles seront sécurisées pour toutes les écoles qui ne bénéficient pas de ce dispositif. Les associations seront soutenues dans des dispositifs pluri annuels sur les projets qu'elles portent.

#### **Jean François Fountaine (Tous Rochelais !)**

Développer la culture du vélo est une priorité de notre Ville, elle doit se faire en partenariat avec les enseignants, les associations, les clubs sportifs, les ETAPS du service des sports. Le "savoir rouler" est déjà mis en place dans certains groupes scolaires lorsque les enseignants sont volontaires exemple à l'école Descartes. Il sera proposé à toutes les écoles élémentaires de la ville en partenariat avec l'Education Nationale. Il faut également travailler sur la sécurisation des abords des écoles et avec les associations de parents d'élèves pour inciter les parents à venir à bicyclette à l'école avec leurs enfants. Le cyclobus expérimental sera développé et pérennisé.

#### **Bruno Léal (La Rochelle On t'Aime)**

Nous prévoyons en accord avec les enseignants et des membres d'associations vélo de consacrer au moins un cours de sport par semaine au vélo (le vendredi ?) par exemple pour les classes de CE2 afin de perfectionner leur apprentissage du vélo et de leur permettre d'appréhender correctement les déplacements dans la ville et dans leur espace de vie. Une sortie scolaire de fin d'année viendra conclure cet apprentissage.

Développer le ramassage scolaire en vélo bus ou cyclo bus, avec des employés municipaux en collaboration avec les parents d'élèves, des membres d'associations, des jeunes en service civique...Organiser une fête vélo autour d'une "GRANDE COURSE ANNUELLE PAR EQUIPE" pour les classes de CM1 et CM2 avec pour participants toutes les écoles primaires de la CDA. Le parcours : Départ de l'Aquarium =) Les minimes =) Tasdon =) Bvd Joffre =) Bvd Cognehors =) Les parcs =) Le mail = Arrivée sur le Port.

#### **Martine Wittevert (LA ROCHELLE EN COMMUN)**

La culture du vélo et des circulations douces est un des sujets qui doit être intégré au plus tôt dans l'éducation populaire. Il s'agit de sensibiliser l'ensemble des populations, car ce sujet comporte aussi des enjeux qui touchent à la qualité de vie, la santé, l'équilibre personnel, la mixité sociale et le "vivre ensemble". Nous inviterons tous les acteurs à proposer et à décider ensemble des projets d'aménagements nécessaires.

Nous proposons de mettre en place un véritable service public communal ou intercommunal du vélo, avec une tarification attractive et progressive pour le prêt et l'entretien de vélos publics

Mise à disposition par des SCOP en fonction des possibilités pour tendre vers la gratuité et en maintenant le service à un prix inférieur à celui des transports en commun

Favoriser les bourses à vélos et ateliers de réparations

#### **Action n°10**

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

« Montrer l'exemple n'est pas la meilleure façon de convaincre, c'est la seule. »

Ce sera, de plus, le meilleur moyen de se rendre compte de l'efficacité de tel ou tel aménagement ou de telle ou telle décision.

Vous engagez-vous à faire l'ensemble de vos déplacements intra-communaux en mode actif (à pied, à vélo, en transport en commun) ?

Dans le même esprit de l'exemplarité, équiper la municipalité et l'Agglo de vélos, VAE, vélos-cargo, tricycles, bi ou tri-porteur, tandem... et inciter les agents à utiliser ces équipements (autorisation d'utilisation sur la pause déjeuner, table ronde sur l'adaptation de ces équipements aux personnes et aux tâches...)

Vous engagez-vous dans cette démarche ?

#### **Olivier Falorni (La Rochelle, le Renouveau 2020)**

Je suis aujourd'hui piéton, cycliste, utilisateur des transports en commun et automobiliste en fonction de mes besoins. Demain, si je suis élu maire, j'userai toujours de ces moyens de locomotion.

#### **Jean Marc Soubeste (Ensemble osons l'écologie)**

Pratiquant au quotidien le vélo, je suis convaincu de la force de l'exemplarité. Tous les élus seront encouragés à faire de même et nous renforcerons et inciterons l'utilisation du vélo dans les services de la Ville et de la CDA.

#### **Jean François Fontaine (Tous Rochelais !)**

Un grand nombre d'élus dont M le Maire utilisent quotidiennement leur bicyclette pour se déplacer dans la ville. Certains d'entre eux parcourent plus de 5000 km par an pour assurer les déplacements liés à leurs missions. La CDA propose aux habitants des aides à l'achat de VAE pour les déplacements plus longs au sein de l'agglomération. Un grand nombre de vélos achetés par les collectivités sont mis à la disposition des agents pour effectuer leurs déplacements professionnels, le service des sports met 2 VAE à disposition des agents. Beaucoup d'entre eux utilisent aussi leur vélo personnel pour venir travailler. Ils bénéficient de l'indemnité vélo IKV. Il reste encore à inciter les agents à utiliser massivement la bicyclette au sein de tous les services.

#### **Bruno Léal (La Rochelle On t'Aime)**

Je suis piéton et je continuerai, j'encourage tous les gens à marcher ou à pratiquer le vélo autant que possible bien évidemment.

#### **Martine Wittevert (LA ROCHELLE EN COMMUN)**

Toutes ces propositions sont totalement en accord avec les valeurs que nous défendons. Elles seront étudiées en accord avec les représentants syndicaux des personnels territoriaux, notamment.

#### **Commentaires généraux**

#### **Olivier Falorni (La Rochelle, le Renouveau 2020)**

*Pas de commentaire*

#### **Jean Marc Soubeste (Ensemble osons l'écologie)**

Convaincu de l'importance du développement de l'usage du vélo, nous en évaluerons régulièrement la progression de l'usage. Nous adapterons la communication comme les aménagements pour aboutir au système vélo qui est notre objectif.

#### **Jean François Fontaine (Tous Rochelais !)**

Nous sommes tous convaincus de l'importance du développement de l'usage de la bicyclette dans la société d'aujourd'hui et de demain. Nous essayons de montrer l'exemple chaque jour. Nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup de marge de progression pour que l'utilisation de la bicyclette par les rochelais soit égale à celle des habitants d'Amsterdam ou de Copenhague. Il reste des aménagements à réaliser, à promouvoir la culture vélo chez les jeunes et moins jeunes concitoyens, à protéger les vélos dans des locaux adaptés, à inciter par des campagnes de communication au respect du code de la route. Nous savons pouvoir compter sur des partenaires très engagés pour parvenir à ces objectifs.

#### **Bruno Léal (La Rochelle On t'Aime)**

*Pas de commentaire*

#### **Martine Wittevert (LA ROCHELLE EN COMMUN)**

Nos propositions pour faciliter et sécuriser la pratique du vélo et les déplacements non motorisés

- Mettre en place un véritable service public communal ou intercommunal du vélo, avec une tarification attractive et progressive pour le prêt et l'entretien de vélos publics
- Mise à disposition par des SCOP en fonction des possibilités pour tendre vers la gratuité et en maintenant le service à un prix inférieur à celui des transports en commun
- Favoriser les bourses à vélos et ateliers de réparations
- Développer le réseau de pistes cyclables ainsi que les stationnement plus sécurisés de vélo, imposer partout les doubles sens cyclables, construire des réseaux de voies cyclables à grande vitesse complètement séparées de la circulation automobile (« vélo routes ») pour faciliter les déplacements domicile-travail à vélo et réduire petit-à-petit la domination de la voiture comme mode de déplacement
- Assurer la continuité du réseau.
- Étendre systématiquement ces principes à l'agglomération pour résorber les angles morts de la circulation cycliste.
- Installer sur les bus de l'agglomération des systèmes permettant d'y accrocher son vélo pour permettre une multi-modalité

douce.

- Créer sur des sites stratégiques (les gares de l'agglomération, etc.) des parkings à vélo collectifs et sécurisés, à la manière néerlandaise.
- Aménager l'espace urbain pour faciliter les déplacements à pied ou en vélo en engageant la piétonisation des centres-ville denses
- Aménager les berges, chemins ruraux ou vicinaux, délaissés de voirie pour créer des liaisons vertes réservées aux modes actifs